

# ACCORD D'ENTREE

## TERMES ET CONDITIONS

- [Accueil](#)

Eric Pearl, La Reconnexion, LLC, La Reconnexion (Europe) SL, et ses sociétés affiliées (collectivement, « La Reconnexion ») dans le cadre du Reconnexion® et Guérison Reconnective®, Y compris mais sans s'y limiter à des séminaires, des enseignements, des informations ou des personnes, y compris mais sans s'y limiter aux praticiens, aux instructeurs, assistants, représentants, associés, employés, agents ou cessionnaires liés à celle-ci, faire aucune promesse, garanties, représentations et garantie concernant le diagnostic médical et ou un traitement médical, et ne sont ni le diagnostic, la prévention, ni le traitement des problèmes de santé spécifiques. Vous êtes seul responsable de vos propres soins médicaux. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables, mais peuvent être transférés à un autre séminaire Reconnexion jusqu'à un an après la date du séminaire. Si vous avez besoin de réévaluer, s'il vous plaît contacter notre bureau au +1 323 960 0012. La Reconnexion se réserve le droit de modifier l'instructeur et le présentateur ou pour chaque séminaire et ou la présentation et ou d'un événement sans préavis

## PARTICIPATION DU PROGRAMME ET ACCORD DE PRATICIENS

I, la personne identifiée ci-dessous, entrer dans (ou au nom d'un parent ou d'un tuteur EXÉCUTE) cette participation du programme et accord praticien (« Accord ») avec Reconnexion, LLC (ci-après, « Société ») - qui signifie La Reconnexion, LLC, une société à responsabilité limitée constituée dans l'État de Californie, aux États-Unis et, selon le contexte, comprend sa filiale européenne actuelle, la Reconnexion (Europe) SL, et tout de leur passé, les sociétés mères actuelles ou futures, filiales, sociétés affiliées et / ou leurs ayants). En signant ci-dessous ou par voie électronique indiquant mon acceptation, j'accepte d'être lié par le présent accord.

Le présent accord contient trois parties. Partie I s'applique à moi si je compare et / ou avoir déjà participé à l'événement Reconnexion et régit également mon reçu de toute information Reconnexion à un événement de reconnexion ou par d'autres moyens. Si je complète les exigences fixées par la Société pour devenir un praticien de guérison Reconnective, partie II applique aussi à moi. La partie III contient des dispositions générales qui me appliquent à indépendamment du fait que je suis lié par juste la partie I, ou encore la partie II.

Les termes suivants sont utilisés dans le présent Accord:

- « Guérison Reconnective » fait référence aux approches de guérison développées par Eric Perle et enseigné par la Société et / ou ses représentants - y compris, mais sans s'y limiter, les approches enseignées dans les programmes de formation décrits au niveau I (L'essentiel de Guérison Reconnective Programme de formation), Niveau II (La guérison Reconnective Foundational praticien programme), et le programme de praticien certifié Reconnexion-(anciennement connu sous le nom de niveau III / La Reconnexion).
- « Reconnexion événement » désigne tout passé, présent, et / ou futures conférences, dédicaces, des ateliers, des programmes de formation ou d'événements enseignés, a conduit, organisé, modéré et / ou hébergé par Eric Perle et / ou un représentant de la Société, tenue, ou distribué exposé tout support connu ou à venir, y compris mais sans s'y limiter à vivre, la radio, la télévision, audio ou vidéo pré-enregistrée, en ligne ou mobile.
- « Reconnexion information » désigne tout matériel, contenu, enseignements, des méthodes, des processus, des outils, des concepts, des guides, des kits, savoir-faire, des leçons, des œuvres, des idées, et d'autres informations relatives à la Guérison Reconnective, Événements de rebranchement, le programme de guérison Reconnective, la Société et / ou Eric Pearl (y compris mais sans s'y limiter le livre intitulé « la Reconnexion: guérir autres, guérir soi-même ») qui est transmis ou reçu par moi, sous quelque forme ou support maintenant ou ultérieurement, à tout moment (avant, pendant ou après un événement Reconnexion que je fréquente).
- « Programme Reconnective de guérison » : le programme général et le système des événements de rebranchement, Information et formation Reconnexion des participants à devenir Guérison Reconnective Les praticiens, qui peuvent être mis à jour de temps à autre.
- est une personne qui a rempli les exigences fixées par la Société soit autorisée à fournir des services de Guérison Reconnective et qui continue à répondre aux exigences en cours établies par la Société pour maintenir sa classification Un « Guérison Reconnective praticien ».
- Un Reconnective Healing praticien peut bénéficier d'un ou de plusieurs classifications (chacun tels que « Classification ») tels que: (a) une « guérison Reconnective Foundational praticien » (pour l'achèvement du programme niveaux I et II); (b) « Reconnexion-Certified Practitioner » (pour l'achèvement du programme de praticien certifié Reconnexion-anciennement référencé niveau III / La Reconnexion); et / ou (c) toute autre classification que la Société peut choisir d'offrir plus tard.

### PARTIE I: CONDITIONS APPLICABLES AUX PARTICIPANTS À TOUT CAS RECONNECTION

A. Disclaimer. JE RECONNAIS QUE LE PROGRAMME DE GUÉRISON RECONNECTIVE, LES ÉVÉNEMENTS ET REBRANCHEMENT LES INFORMATIONS RECONNECTION NE SONT PAS DESTINÉES À, ET NE PREVOIT PAS, UN MÉDECIN, LE DIAGNOSTIC, LE TRAITEMENT OU CURE POUR TOUTE CONDITION MÉDICALE ou d'une maladie. JE COMPRENDS QUE JE DOIS NE NÉGLIGER JAMAIS PROFESSIONNEL MÉDECIN, NI RETARD A POURSUIVRE, à cause de quelque chose que j'APPRIS, CONSULTÉS, ÉCOUTÉ, LIRE OU RECONNUES OU OBTENU À PARTIR DE OU SUR LA BASE DE TOUTE COMPOSANTE DU PROGRAMME RECONNECTIVE DE GUÉRISON, TOUTE RECONNECTION CAS OU DE TOUTE INFORMATION RECONNECTION TRANSMIS PAR LA SOCIÉTÉ ME, REPRÉSENTANTS COMPANY (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER LES PARTIES REBRANCHEMENT) OU ERIC PEARL À TOUT MOMENT (AVANT, PENDANT OU APRÈS TOUT ÉVÉNEMENT RECONNECTION). QUOI QUE CE SOIT OU JE EN APPRENDRE EXPÉRIENCE DU PROGRAMME DE GUÉRISON RECONNECTIVE, TOUT CAS OU RECONNECTION RECONNECTION INFORMATIONS NE CONSTITUE PAS REMPLACER LES SERVICES D'UNE SANTÉ FORMÉS PROFESSIONNEL DES SOINS DE OU ÊTRE UN CONSEIL MÉDICAL DE MÉDECINS. LA SOCIÉTÉ RECOMMANDE QUE JE CONSULTER UN MÉDECIN DANS TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES À MA SANTÉ, EN PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES SYMPTÔMES QUI PEUT EXIGER LE DIAGNOSTIC OU UN MÉDECIN. LA SOCIÉTÉ NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE EN CE QUI CONCERNE LES INFORMATIONS OU SERVICES OFFERTS OU QUI ME DANS TOUT ÉLÉMENT DU PROGRAMME DE GUÉRISON RECONNECTIVE, TOUT CAS OU TOUTE RECONNECTION RECONNECTION INFORMATIONS, PARTICULIÈREMENT EN CE QUI CONCERNE LES SYMPTÔMES QUI PEUT EXIGER LE DIAGNOSTIC OU UN MÉDECIN. LA SOCIÉTÉ NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE EN CE QUI CONCERNE LES INFORMATIONS OU SERVICES OFFERTS OU QUI ME DANS TOUT ÉLÉMENT DU PROGRAMME DE GUÉRISON RECONNECTIVE, TOUT CAS OU TOUTE RECONNECTION RECONNECTION INFORMATIONS.

B. Décharge de responsabilité. I, au nom de moi-même et mes successeurs, exécuteurs et ayants droit, complètement et pour toujours libérer et décharger la Société, Eric Pearl, et leurs dirigeants, membres, dirigeants, représentants, affiliés, et chacun de leurs successeurs, ayants droit, les successions, les bénéficiaires, représentants légaux, agents, employés, enseignants, le personnel, les avocats, les compagnies d'assurance, les sponsors, les hôtes, hôtels, autres lieux, des bénévoles et des entrepreneurs indépendants (collectivement, les « Parties rebranchement »), à perpétuité, et de toute façon des réclamations, responsabilités, obligations, actions, causes d'action et les dépenses (y compris les honoraires d'avocats) (« réclamations ») qui pourrait survenir de, liés à, ou sur la base des blessures, des dommages ou des pertes pour moi-même ou d'autres personnes (y compris la mort), des biens (corporels ou incorporels), le revenu ou d'autres matières, qui peut être soutenu directement ou indirectement en raison de: (a) un composant quelconque du programme de guérison Reconnective; (B) tout événement Reconnexion, et ma participation à et la participation à tout événement Reconnexion; et (c) mon reçu et l'utilisation de toute information Reconnexion, y compris mon reçu ou la pratique de toute approche de Guérison Reconnective.

C. Indemnisation. I, au nom de moi-même et mes successeurs, exécuteurs et ayants droit, entièrement et pour toujours accepte d'indemniser, de défendre et de toute responsabilité les Parties rebranchement, contre toute et toutes les réclamations découlant de, liés à, ou à base de: (a) le Programme de guérison Reconnective; (a) ma participation à et la participation à un événement donnant lieu Reconnexion; et (c) mon reçu et l'utilisation de toute information Reconnexion, y compris mon reçu ou la pratique de toute approche de Guérison Reconnective.

D. Octroi des droits de publicité. J'accorde par la Société et ses agents l'irrévocable, mondiale, perpétuelle, libre de redevances, transférable, sous-licenciable et de licence à: (a) effectuer des enregistrements ou prendre des images photographiques dans tout média ou seront connus (y compris l'audiovisuel, audio ou un support photographique) de moi à, pendant ou en relation avec ma participation à toute manifestation Reconnexion (« Enregistrements ») et modifier ou créer des œuvres dérivées à partir de ces enregistrements; et (b) d'utiliser, de reproduire et de distribuer mon nom, l'image, la voix et des informations biographiques (y compris en ce qui concerne les enregistrements effectués par ou au nom de la Société) dans tout média ou seront connus à toutes fins, y compris, sans s'y limiter, pour produire du contenu pour la Société et à des fins publicitaires ou promotionnelles liées au programme de guérison Reconnective, tout événement Reconnexion, la Société ou l'une de ses activités. Je délègue les Parties rebranchement de toute responsabilité en ce qui concerne l'exercice de la Société ou de l'utilisation de l'un des droits susmentionnés accordés par moi. Je reconnais et accepte que je ne suis pas droit à des redevances, droits de licence, ou toute autre compensation pour une utilisation par la Société (ou ses représentants, agents ou licenciés) des enregistrements ou aucun des droits accordés ci-dessus par moi. Je renonce et libère les Parties rebranchement de toute réclamation que je maintenant ou ci-après ont dans toute juridiction dans le monde en fonction des « droits moraux » ou « droit moral » ou la concurrence déloyale en ce qui concerne l'utilisation ou l'exploitation par la Société (ou ses représentants, agents ou licenciés) de tous les enregistrements dans lesquels je pourrais apparaître, et acceptez de ne pas fomentent, soutien, maintenir, ou autoriser toute action.

E. Exclusion de événements. Je reconnais que, à tout moment et à sa seule discrétion, la Société a le droit de retirer ou me empêcher d'assister ou de participer à toute manifestation Reconnexion, sans aucun remboursement, indemnité, dommages ou responsabilité envers moi dus.

F. Propriété intellectuelle. Je reconnais que la société, Eric Perle et / ou leurs ayants droit ou titulaires de licences possèdent et contrôlent tous les brevets dans le monde entier, le droit d'auteur, marque, secret commercial et / ou d'autres droits de propriété intellectuelle, titres et intérêts et à ce qui suit « Propriété intellectuelle »: (a) le programme de guérison Reconnective, y compris le format et la conception des événements de rebranchement; (B) tout le contenu, la matière ou de travaux prévus, utilisés ou communiqués à tout événement reconnexion ou indication contraire, utilisés ou communiqués dans le cadre du programme de guérison Reconnective; (C) l'ensemble du contenu, du matériel, des publications ou des œuvres créées, préparées, écrites ou publiées par la Société et / ou Eric Pearl; (C) toute information Reconnexion; (D) les enregistrements; et (e) toutes les marques de commerce, marques de service, marques de conception, et logos appartenant à la Société et / ou Eric Pearl (si ces marques sont enregistrées ou non dans un pays donné, la compétence ou d'un territoire) (collectivement, les « marques Reconnexion »). Je suis d'accord que je suis interdit d'utiliser de la propriété intellectuelle, sauf peut être autorisé spécifiquement et restreint à la section ci-dessous II.F.1 si je me accorde une classification de la Société. Je reconnais donc et accepte que si je ne suis pas accordé une classification de la Société, je suis interdit d'utiliser de la propriété intellectuelle. Je ne ferai rien incompatible avec la Société et / ou Eric Pearl et de Perle de la propriété intellectuelle, et reconnaître que rien dans le présent accord ne me donne aucun droit, titre ou intérêt dans toute la propriété intellectuelle (autre que les licences qui peuvent accordée à moi dans la section II. F ci-dessous si j'ai obtenu une classification). En outre, je suis d'accord que je ne

contesterai pas de la Société et / ou la propriété d'Eric Perle de la propriété intellectuelle. Je ne vais pas utiliser ou faire pour enregistrer l'application (dans le monde) toute marque qui est très semblable à ou qui diluerait toute marques rebranchement.

G. Si je soumetts ou contribue des idées ou des concepts liés à et / ou qui peuvent compléter ou améliorer tous les aspects de la Guérison Reconnective, Événements rebranchement, les informations Reconnexion, ou le programme de guérison Reconnective (« Contributions ») et si ces contributions sont développées et / ou mis en œuvre avec ou par la Société, à moins que la Société convienne autrement par écrit, je : (1) cède et acceptez de céder à la Société tout droit dans le monde entier, titre et intérêt pour ces contributions et tous les éléments de celle-ci, y compris, sans limitation les droits d'auteur dans le monde entier, les marques, brevets et autres droits de propriété intellectuelle, et (2) sont d'accord pour aider l'entreprise et signer les documents qui peuvent être nécessaires, dans le jugement de la Société, à la preuve telle cession et les droits de la Société en sécurité aux contributions, y compris, sans s'y limiter, la poursuite des demandes de brevets et droits d'auteur ou enregistrements de marques.

## PARTIE II: CONDITIONS APPLICABLES AUX reconnective PRATICIENS DE GUÉRISON

Je comprends que si je complète certaines exigences établies par la Société, la Société peut (à sa seule discrétion) me autoriser à être un praticien de guérison Reconnective et accorde - moi certaines classifications qui peuvent me permettre de faire des approches Reconnective de guérison (mais seulement les approches autorisées pour une classification spécifique). Si je suis admissible à une classification, je comprends que , en plus des dispositions de la partie I, les dispositions de la présente partie II appliquent également à moi et régira mes activités en tant que praticien de guérison Reconnective.

### A. Qualification .

1. Je déclare et garantis que j'ai rempli toutes les exigences fixées par la Société pour ma classification applicable. Je suis d'accord pour compléter toute formation continue, obtenir toute renouvellement de la classification, ou remplir toute autre mesure requise par la société pour maintenir ma classification. J'accepte de se conformer à la présente Convention, ainsi que toutes les autres politiques, procédures, règles, directives, modalités et conditions (« Politiques supplémentaires ») de la Société pour ma classification qui peuvent être affichées sur le site de la Société ou être autrement communiqué moi, qui peut être modifiée de temps à autre, et reconnaître que mon admissibilité continue ma classification applicable est conditionnée par mon respect. Si je ne les exigences fixées par la complète Société ou se conformer au présent Accord ou toute nouvelle politique,
2. Je comprends que la Société pourrait devoir confirmer que j'ai reçu certaines séances de Guérison Reconnective. J'autorise donc la société à recevoir et utiliser des renseignements personnels sur moi des praticiens qui m'a donné ces séances de guérison Reconnective.
3. Je reconnais que je ne dois pas être un pratiquant de guérison Reconnective ou de recevoir toute classification, l' autorisation ou la licence accordée par la Société.

### B. Normes de pratique

1. Lors de la pratique de guérison Reconnective, je n'utiliser et de fournir aux clients les méthodes de guérison qui sont permises par ma classification applicable.
2. Je vais bien éduquer, bref et débriefer mes clients afin qu'ils puissent mieux comprendre leurs expériences et les avantages de guérison Reconnective.
3. Monocomposant de l'énergie modalités de guérison. Je reconnais et comprends, comme me l'a expliqué au cours de reconnexion, le programme de guérison Reconnective ne permet pas à ses pratiquants de mélanger Reconnective de guérison approche avec toutes les modalités de guérison énergétique, les techniques ou pratiques - telles que, mais sans s'y limiter, le Reiki, Qi Gong, Jin Shin, Johrei, etc. (collectivement « l'énergie ») modalités de guérison. Je comprends que sur la réussite des programmes de formation de niveau I et II, je peux faire Reconnective de guérison tant que je reste en règle avec la Reconnexion, LLC, cependant, afin d'être reconnu et reconnu comme un reconnective professionnel de guérison Foundational praticien et recevoir mon certificat, Je suis d'accord que je ne pratique aucune énergie de guérison Modalités pendant le temps que je tiens ma classification - que ce soit pendant la guérison Reconnective services que je propose aux clients ou autrement. Je n'incorporer des « rituels » ou techniques lors de la prestation de services de Guérison Reconnective.
4. Je comprends que mes clients sont la partie la plus importante de ma pratique. Je les traiter professionnellement, compatissante et avec dignité.
5. Je fournirai un environnement sûr, propre, professionnel et approprié pour les sessions client.
6. Je ne vais pas demander à mes clients de se dévêtir (sauf pour enlever leurs chaussures).
7. Pour les services de guérison Reconnective que je propose, je prélèverons et percevoir les droits conformément au barème des frais communiqués par la Société.
8. Je comprends et respecter toutes les lois internationales, nationales, étatiques et locales, des règles, des règlements, des directives et des lignes directrices (y compris celles qui régissent le fonctionnement de mon entreprise, la fiscalité, la vie privée et de la publicité / marketing) applicable dans le pays (s) et par zone géographique (s) où je pratique des approches de guérison Reconnective. Entre autres choses, si je collectionne les renseignements personnels d'un client, je respecter toutes les lois de sécurité à la vie privée et des données, règles, règlements et directives applicables au (s) pays et par zone géographique (s) où je pratique et applicable à mon clients.

### C. Aucun service médical

1. Je reconnais les gens qui viennent me voir pour Reconnective de guérison sont des clients, et non des patients, dans le cadre des services de guérison Reconnective que je propose. Si je suis un service médical ou de soins professionnels et fournir des soins médicaux ou la santé de la santé sous licence à une personne en cette qualité, je reconnais et accepte que ces services de soins médicaux ou de santé sont séparés et en dehors de tous les services de guérison Reconnective que je fournis. ( De plus, comme indiqué ci - dessus, je ne mélanger Reconnective de guérison avec l' énergie modalités de guérison.)
2. Je communiquerai à mes clients que la Guérison Reconnective est pas un traitement médical ou d'une procédure, et ne remplace pas un traitement médical. Je vais aussi communiquer à mes clients qu'ils sont seuls responsables de la recherche leurs propres conseils médicaux et de soins.
3. Je ne vais pas diagnostiquer, traiter ou conseiller sur tout symptôme médical, l' état, la maladie ou la maladie d'une personne lors de la pratique de guérison Reconnective.
4. Je ne ferai pas de promesses ni des garanties aux clients des résultats de guérison Reconnective.

### D. Communiquer sur Reconnective de guérison ou de toute information Reconnexion

1. À moins que je suis un membre autorisé de la Société ou de son personnel enseignant, ou l'autorisation écrite préalable de la Société, je limiterai mes présentations sur Reconnective de guérison et d'information à quinze (Reconnexion 15) minutes ou moins. Si je veux faire des présentations plus, je soumettrai à l'examen de mes matériaux proposés, le contenu et une vidéo d'exemple de mes compétences de présentation à la Société pour approbation préalable.
2. Il peut y avoir des situations dans lesquelles je souhaite créer, que ce soit par moi-même ou avec un tiers, des documents écrits, photographiques, vidéo, audiovisuel ou autre contenu sur les Reconnective de guérison ou d'information rebranchement. Je soumettrai le contenu proposé à la Société pour approbation préalable avant: (a) je publie, distribuer ou utiliser ce contenu par des moyens que je contrôle (par exemple, l'affichage sur mon propre blog, site web ou d'un compte de médias sociaux); et / ou (b) Je soumetts ce contenu à une tierce partie pour elle de publier, distribuer ou utiliser (par exemple, soumettre à un autre site Web ou de l'éditeur).
3. Sans consentement écrit préalable de la société, je ne procéder à aucune entrevue avec, ou faire des apparitions sur, les médias (que ce soit l' impression, la télévision, la radio, en ligne, numérique ou dans tout autre média) pour discuter Reconnective de guérison ou de toute Reconnexion Information.
4. Lors de la communication sur la Guérison Reconnective ou toute information Reconnexion, je ne modifier ou ajouter aux enseignements que je reçois de la Société.
5. À moins que je suis spécifiquement formé et autorisé par écrit par la société, je n'enseigner à quiconque d'effectuer Reconnective de guérison ou de toute forme de guérison qui est la même, sensiblement similaire à ou dérivé de la philosophie et les approches de guérison Reconnective.
6. Alors que je suis un pratiquant de guérison Reconnective et tenir toute classification, je ne dirai pas, faire, état, ou publier, directement ou indirectement, ou aider quelqu'un d'autre à dire, ce qui, en déclarant ou la publication, oralement ou par écrit, directement ou indirectement, quoi que ce soit à propos désobligeants ou dénigrant: (a) la Société ou toute personne de quelque façon associée à la Société; (B) Guérison Reconnective, Événements, rebranchement Informations Reconnexion ou tout autre aspect du programme de guérison Reconnective; et / ou (c) Eric perle.

### E. Promotion Mes services en tant que praticien de guérison Reconnective

Je comprends que je peux annoncer, le marché et / ou la promotion de mon statut de praticien de guérison Reconnective, ma classification et mon offre de services de guérison Reconnective permises par ma classification - comme sur les cartes de visite, brochures, publicités et sites web. Ce faisant, je respecterai les dispositions ci-après et les dispositions de licence dans la section II.F ci-dessous:

1. Lors de l'identification de mon statut en tant que praticien de guérison Reconnective et ma classification applicable, je vais utiliser uniquement le nom de classification exactement tel que déterminé par la Société (comme « Guérison Reconnective Foundational praticien » ou « Reconnexion-Certified Practitioner »). Je ne modifier ou changer le nom de la classification ou la description de quelque façon.
2. Lors de la description Reconnective de guérison, je vais utiliser uniquement des descriptions et des mots publiés sur le site de la Société ou dans d'autres documents écrits ou promotionnels distribués par la Société (comme la brochure intitulée « Pour une meilleure diffusion » ou le livre d'Eric Pearl, « La rebranchement: Heal autres, guérir soi-même »). Si je veux créer mes propres descriptions ou matériel pour décrire Reconnective de guérison, je vais obtenir l'approbation préalable écrite de la Société pour ce matériel avant d'imprimer, de distribuer, de publier ou de l'utiliser.
3. Lors de la promotion de mes services de guérison Reconnective ou référencement ma classification, je suis d'accord pour promouvoir et offrir les services qui sont autorisés par ma classification, et qui sont compatibles avec le programme de guérison Reconnective, ses approches et sa philosophie. Comme indiqué plus haut, pendant le temps que je tiens la classification professionnelle de Guérison Reconnective Foundational praticien ou Reconnexion-Certified Practitioner, je ne vais pas pratiquer (et ne favorisent pas la ou offre) toute modalité énergie de guérison et je ne fournira pas l'énergie de guérison Modalités chaque fois Je dispensons des services de guérison Reconnective à mes clients.
4. Sur tout le matériel promotionnel que je publierai ou diffuserai (y compris, mais sans s'y limiter, des cartes de visite, brochures, publicités et sites Web), je comprend le texte suivant: « Pour toute information sur la guérison Reconnective, visitez [www.TheReconnection.com](http://www.TheReconnection.com). »

### F. Les licences accordées à moi.

1. La Société accorde-moi la licence limitée, non exclusive, révocable, l'autorisation et / ou d'une licence à:

a. la pratique des approches Guérison Reconnective seulement dans la mesure permise par ma classification applicable;

b. la publicité et me vendre comme ayant atteint ma classification applicable (mais je suis d' accord que je ne peux pas faire de la publicité ou me présenter comme associée à une classification qui , par la Société n'a pas été conféré moi ou pour que je ne reconnaissais plus);

c. Les Reconnexion®, marques reconnective Healing®, et marque (s) associé à ma classification applicable que la Société choisit d'octroyer une licence pour moi (les « marques sous licence ») (si ces marques sont enregistrées ou non dans le pays, la compétence ou d'un territoire où je réside ou fournir des services de guérison Reconnective) afin d'identifier ma classification applicable et dans le cadre offrant de fournir ou de fournir des services Reconnective de guérison, que dans les limites autorisées par ma classification et sous réserve des dispositions des présentes;

ré. utiliser ou citer des extraits limités - ne pas dépasser 500 mots pour chaque extrait, et ne pas dépasser plus de 3 extraits (le « Extraits ») - de tout matériel écrit publié sur le site de la Société ou distribué par la Société par d'autres moyens afin de décrire reconnective guérison, ma classification ou des services fournis sous son régime. En cas d'utilisation ou de citer les extraits qui est permis ici, j'identifier la Société et / ou Eric Perle comme l'auteur ou la source des extraits, et je ne citerai ou modifier les publications ou documents que la société d'une façon qui est trompeur, ou des changements ou dénature la philosophie du programme de guérison Reconnective. Je reconnais que mon droit d'utiliser des extraits sont soumis au droit de la Société de désapprouver plus tard cette utilisation.

2. Je comprends que toute violation du présent Accord ou toute autre politique supplémentaires établies par la Société peut et peut entraîner la suspension immédiate ou la révocation de ma classification, le retrait de la liste des répertoires des praticiens en ligne de la société, l'inscription sur une liste publique des praticiens dont les classifications ont été suspendu ou révoqué, la résiliation des licences pour me accordée à l'article II.F.1 ci-dessus, ainsi que toute autre mesure jugée appropriée par la Société. Je reconnais que les licences et les droits accordés à moi dans la section ci-dessus II.F.1 peuvent être révoqués ou annulés par la Société à tout moment, avec ou sans motif. Toute suspension, la révocation ou à la résiliation de ma classification ou les licences accordées ici sont sans aucun remboursement, indemnité, dommages ou responsabilité envers moi dus.
3. Je reconnais que toutes les décisions concernant ma classification, l'admissibilité continue à cet effet, et le respect du présent Accord et des politiques supplémentaires sont à la seule discrétion de la Société, dont les décisions sont définitives et obligatoires pour moi.
4. La classification donnée à moi et les licences me accordées ici ne peut être cédé, sous licence ou transférés par moi à une autre personne ou entité sans le consentement écrit préalable de la Société.
5. Directives d'utilisation des marques. Je reconnais que les marques sous licence (ainsi que toute autre Reconnexion marques) sont des marques ou des marques de service enregistrées et / ou protégés au niveau international. J'accepte de respecter les directives d'utilisation suivantes et toutes autres directives ou utilisation des marques de marque publiées ou fournies par la Société:

- a. Je n'utiliser les marques sous licence pour décrire ma classification et les services que je suis autorisé à fournir dans le cadre de ma classification.
  - b. Sans l'autorisation écrite préalable de la société, je ne créer ou enregistrer un nom de domaine, l'adresse e-mail, compte des médias sociaux ou tout autre identifiant en ligne pour moi - même ou ma pratique qui utilise, intègre ou références les marques sous licence ou toute autre marque de rebranchement.
  - c. Je n'utiliser les marques sous licence (ou versions autorisées de tout logo ou des marques de conception de celui-ci) de quelque façon.
- ré. Je ne vais pas utiliser les marques sous licence ou toute autre marque de rebranchement dans un nom de société ou entité.

6. Je reconnais que mon utilisation des marques sous licence (tel que permis aux présentes) doit entrer en vigueur au profit et pour le compte de la Société et / ou Eric Perle.
7. Afin de maintenir ma classification et le droit d'utiliser les marques sous licence comme autorisé par les présentes, je suis d'accord pour se conformer à toutes leurs dispositions dans le présent Accord, ainsi que tout et toutes les normes (publiées ou transmises par la Société maintenant ou plus tard, par exemple comme dans les politiques supplémentaires) pour le caractère et la qualité des services à fournir par moi en association avec les marques sous licence et / ou dans le cadre de ma classification. Je reconnais et accepte que la Société peut surveiller ma promotion, l'offre de fourniture et de mes services offerts dans le cadre des marques sous licence et / ou ma classification, et l'un de mes activités liées à la guérison Reconnective. Dans le cas où la Société détermine, à sa seule discrétion, que je ne suis conformes à la présente entente ou politiques supplémentaires fixées par la Société.
8. Je n'utiliser la propriété intellectuelle dans le cadre de mon offre de fourniture et de services Reconnective de guérison et dans le cadre de ma classification, et à aucune autre fin. Entre autres choses, je n'utiliser la propriété intellectuelle dans le cadre de ma promotion, l'offre ou la fourniture de l'énergie de guérison Modalités, tous les produits de toute nature et / ou d'autres personnes ou entités.
9. Je n'offrir des services de Guérison Reconnective ou des services essentiellement similaires à celui-ci sous en utilisant un autre nom ou la description.
10. En cas de résiliation des licences accordées aux présentes et / ou la suspension ou la révocation de ma classification (s), j'accepte de cesser immédiatement d'utiliser, afficher ou publier les marques sous licence et les extraits, et accepter de cesser immédiatement d'utiliser l'un des La propriété intellectuelle à des fins que ce soit.
11. Si j'apprends toute utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle par une autre personne ou entité, je suis d'accord d'aviser sans délai la Société.

G. Dans le cadre de ma promotion, offre de prestation de services et de guérison Reconnective permises par ma classification, je reconnais que je suis un entrepreneur indépendant de la Société. Aucune coentreprise, de partenariat, d'emploi ou d'agence entre moi et la Société en raison du présent accord, mon statut de praticien de guérison Reconnective ou ma classification (s), et je n'ai pas le pouvoir de lier la Société tout le respect que ce soit. Je ne me promouvoir comme, ou conduire d'autres personnes ou entités à croire que je suis, un représentant ou mandataire de la Société.

H. De plus Indemnisation. En plus de l'indemnisation que je fournis dans la section IC ci-dessus, plus, je suis d'accord, au nom de moi-même et mes successeurs, exécuteurs et ayants cause, d'indemniser, de défendre et de dégager de toute responsabilité les Parties rebranchement, contre toute et toutes les réclamations découlant de, liés à ou en fonction de mes actes ou omissions en relation avec: (1) ma promotion, l'offre ou la prestation de services en tant que praticien de guérison Reconnective; (2) l'exercice de toutes les licences accordées à me présente; et / ou (3) tout autre acte ou d'omissions liés au présent Accord et ma classification.

### PARTIE III: CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES À TOUS LES PARTICIPANTS AU PROGRAMME ET reconnective PRATICIENS DE GUÉRISON

- A. Je suis un adulte dans mon pays, territoire ou autre zone géographique de résidence applicable. Si je suis mineur, je suis d'obtenir le consentement à cet accord de mon parent ou d'un tuteur.
- B. Je reconnais que le présent accord peut être signé en utilisant une signature électronique ou manuscrite, qui sont d'effet équivalent, que ce soit sur des copies originales ou électroniques, et l'acceptation du présent Accord par consentement électronique (par exemple, en cliquant pour indiquer l'acceptation du présent Accord) constitue une signature électronique. J'accepte de faire des affaires, et conclure des ententes avec la Société par voie électronique ou par des moyens électroniques.
- C. Droit applicable; Actions et arbitrage Aucune classe.

1. Droit applicable. Quelle que soit la juridiction dans laquelle le présent Accord est conclu, le présent Accord et son interprétation seront régies et interprétées conformément aux lois de l'État de Californie, États-Unis d'Amérique, sans tenir compte de ses principes de conflits de lois, et ne seront pas être régie par les conventions des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, dans le cas contraire applicable.
2. Arbitrage. À l'exception des demandes d'exécution spécifique par voie d'injonction ou un redressement équitable similaire (qui sont régies par le paragraphe ci-dessous), II.C.3 toute controverse, désaccord, différend ou réclamation concernant la construction, l'application ou l'application de l'un des termes, dispositions ou conditions du présent Accord, et toute controverse, désaccord, différend ou réclamation entre moi et les Parties rebranchement découlant de ou se rapportant au présent Accord, le Programme de guérison Reconnective, tout événement rebranchement, les informations Reconnexion et / ou (le cas échéant me) ma classification et la prestation de services de guérison Reconnective seront réglés par arbitrage définitif et exécutoire. Tout arbitrage doit être intentée dans un (1) an après la réclamation applicable ou cause d'action. Parce que le programme de guérison concerne Reconnexion commerce inter-États, la loi américaine sur l'arbitrage fédérale (« FAA ») régit l'arbitrabilité de tous les différends. Toutefois, la loi applicable de l'État fédéral ou de la Californie des États-Unis peut également appliquer à la substance de tout litige. L'arbitrage aura lieu à Los Angeles, Californie, États-Unis. L'arbitrage est administré par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), conformément au titre 9 du Code des États-Unis (États-Unis Loi sur l'arbitrage) en vertu des règles de règlement des différends commerciaux de l'AAA ou des règles comparables alors en vigueur, complété par le procédures supplémentaires pour les litiges en matière de consommation (et qui y sont énoncés, s'il y a une différence entre les procédures de règlement des différends commerciaux et des procédures supplémentaires, les procédures supplémentaires seront utilisées), et aussi complétées par des règles optionnelles pour les mesures d'urgence de protection. Le jugement sur la sentence rendue par l'arbitre (s) peut être saisi par un tribunal compétent. Les frais d'arbitrage seront supportés à parts égales par les parties à chaque partie responsable de son / ses honoraires ou ses propres avocats. L'arbitre (s) a le pouvoir de déterminer toutes les questions de arbitrage. L'arbitre (s) ne peut accorder des dommages-intérêts punitifs ou exemplaires. I et la Société renonce volontairement et en connaissance de cause tous les droits à des dommages-intérêts punitifs ou exemplaires, et à un procès par jury. L'arbitre (s) a le pouvoir de déterminer toutes les questions de arbitrage. L'arbitre (s) ne peut accorder des dommages-intérêts punitifs ou exemplaires. I et la Société renonce volontairement et en connaissance de cause tous les droits à des dommages-intérêts punitifs ou exemplaires, et à un procès par jury.
3. Injonction. Toute partie au présent Accord aura le droit d'engager des poursuites judiciaires contre l'autre partie, ou toute personne agissant par, à travers ou en vertu de cette partie, afin de faire respecter les droits de partie qui en vertu des présentes par injonction, d'exécution ou d'un redressement équitable similaire. Ces procédures judiciaires ne doit être intentée devant un tribunal compétent situé dans le comté de Los Angeles, État de Californie, États-Unis d'Amérique.
4. Actions Aucune classe. Ni moi, ni la Société sera en droit d'adhérer ou de consolider réclamations en matière d'arbitrage par ou contre (le cas échéant) de la Société, les Parties rebranchement, d'autres participants ou praticiens du programme de guérison Reconnective, les participants des événements de rebranchement, ou les destinataires des Reconnexion information, en tant que représentant ou membre d'une classe ou d'un avocat privé capacité générale.

D. Divers. Ni le fait que le présent accord ou toute partie du présent accord a été négocié ou rédigé par la Société ou ses avocats sont utilisés à des fins d'interprétation de la présente convention, ni ces faits soient utilisés pour interpréter le présent Accord ou toute partie du présent accord en faveur de ou contre toute partie. Je reconnais que je l'ai lu et compris la présente entente et je suis entrer librement et volontairement dans le présent Accord. Je peux avoir conclu des accords antérieurs avec la Société (y compris tous les programmes de formation antérieurs Accords d'entrée); présent Accord entrera en vigueur en plus de tels accords antérieurs. Le présent Accord peut être modifié que par un document écrit signé par le membre de la direction de la Société; la présente convention ne peut être modifiée ou annulée par voie orale. L'échec de la société à faire respecter un droit ou une disposition du présent accord ne constitue pas une renonciation à ce droit ou une disposition moins reconnue et acceptée par écrit par la Société. Je ne peux pas céder ou transférer le présent Contrat sans le consentement écrit préalable de la Société. Je reconnais que les Parties rebranchement (autres que la Société) sont des tiers bénéficiaires du présent Accord et peuvent faire valoir leurs droits en vertu des présentes.